

Quinze ans d'un combat juste et nécessaire

L'année 2005 a marqué des anniversaires importants pour Reporters sans frontières. Quinze ans en Suisse, vingt ans dans le monde se sont écoulés depuis le jour où un homme, puis une poignée de journalistes épris du respect des droits de l'homme et soucieux d'honorer leur profession se sont mobilisés pour faire triompher une des valeurs démocratiques les plus fondamentales: le droit à la liberté d'expression.

Quinze années d'existence, c'est la durée d'une adolescence... Mais c'est aussi un long chemin lorsque ce temps est celui du combat. Alors qu'année après année, de nombreux gouvernements et milieux influents s'acharnaient à entraver le travail de celles et ceux qui ont pour fonction sociale de dire les choses telles qu'elles sont, les militants de RSF s'acharnaient, eux aussi, à faire échouer les plans des adversaires des médias libres et responsables.

Quinze années d'un dur combat, souvent marqué par l'échec, parfois par le succès, dans tous les cas justifiant la poursuite de l'action. Car, l'observation lucide de l'évolution montre sans équivoque que les exactions dont sont victimes dans le monde de trop nombreux professionnels ne vont pas prendre fin de si tôt. Aussi longtemps que des journalistes et, désormais des internautes, seront persécutés, emprisonnés, torturés et même assassinés, la lutte de RSF pour faire respecter les droits de l'homme ne saurait être abandonnée.

Ce combat, juste et nécessaire, n'est pas d'aujourd'hui. C'est en 1644 déjà, que le grand poète anglais John Milton, auteur du célèbre « Paradis perdu », rompt une lance en faveur de la liberté d'expression. Il demandait que chacun puisse imprimer sans autorisation ni censure et il affirmait ainsi que nul n'a le droit d'interdire l'expression de l'opinion d'autrui. Force est de

(Suite page 2)

Une exposition itinérante fait écho à l'album « Liberté, Freiheit, Libertà »

A l'occasion de son quinzième anniversaire, la section suisse de Reporters sans frontières a publié un album intitulé *Liberté, Freiheit, Libertà - Vingt photographes suisses pour la liberté de la presse*. Une exposition en a été tirée. Après Genève, Berne et Fribourg, elle refait un passage dans la ville du bout du lac Léman - au Salon du livre - avant de prendre la route vers le Buchmesse de Bâle (5-7 mai).

Ce ne sont pas moins de vingt photographes suisses qui nous ont offert des images autour du thème de la liberté: famille en vacances, vieille femme glissant pour la première fois un bulletin de vote dans une urne, enfants éclatant de joie devant les chars libérateurs, immigrés clandestins à la recherche d'un bonheur qui tourne au cauchemar, etc. Bref, la « liberté », un thème interprété par chaque photographe en toute... liberté!

Charles Henri-Favrod, fondateur du Musée de L'Elysée, a été le principal conseiller pour la sélection des photographes et de leurs prises de vue: «Le photojournalisme suisse a près d'un siècle de présence attentive au monde. Il s'honore d'un nombre considérable de témoins, dont beaucoup sont célèbres par la générosité du regard et la rigoureuse conscience qui les ont toujours animés. Leur recherche s'est naturellement inscrite dans la tradition humaniste et donc humanitaire. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les photographes actuels, sollicités par Reporters sans frontières, ont tous généreusement accepté de participer à cette entreprise. Habituels du réflexe immédiat, ils ont tous réagi au millième de seconde.»

De son côté, Gérald Sapey, président de la section suisse de Reporters sans frontières, souligne: «Par leur art et leur engagement, les photographes participent pleinement au combat de RSF. Ils témoignent d'une réalité qui



est aussi le rôle des médias: faire comprendre le monde et les gens, en dépit de leur complexité. Par les filtres ou les clés d'interprétation qu'ils donnent dans leurs photos, ils permettent de mieux comprendre le monde qui est le nôtre.»

Les vingt photographes qui ont participé à l'album et à l'exposition sont originaires des trois principales régions linguistiques du pays. On compte parmi celles-ci et ceux-ci des noms prestigieux et des jeunes talents: René Burri, Luc Chesseux, Jean Mohr, Michael von Graffenried, Anne-Marie Grobet, Pierre-Yves Massot, Olivier Vogelsang, Daniel Schwartz, Magali Koenig, Gian Paolo Minelli, Samuel Mizrachi, Daniel Ruef, Roger Wehrli, Eddy Mottaz, Francesca Agosta, Olivia Heussler, Thomas Kern, Martin Rütshü, Denis Balibouse, Christiane Dörig.

Qu'ils et elles en soient remerciés! Et n'hésitez pas à commander l'album sur le site www.rsf-ch.ch

MICHAEL ROY
Secrétaire exécutif RSF-Suisse

La liberté de la presse en 2005

(Suite de la page 1)

À l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, le 3 mai 2006, RSF publie son rapport sur l'année écoulée et la nouvelle liste des prédateurs des médias (à découvrir sur le site www.rsf.org).

Rarement une année avait aussi mal débuté pour Reporters sans frontières. Le 5 janvier 2005, nous apprenions avec effroi l'enlèvement de l'envoyée spéciale en Irak du quotidien français *Libération*, Florence Aubenas, et de son guide Hussein Hanoun. Quelques jours seulement après le retour en France de Christian Chesnot et de Georges Malbrunot, nous avons dû relancer la machine. Demander à tous ceux qui avaient appelé à la libération des deux journalistes de recommencer. Sans faiblir. Et nos espoirs n'ont pas été déçus. La mobilisation de tous a été extraordinaire et Florence et Hussein ont finalement été libérés le 11 juin, après 157 jours de détention.



Entre-temps, d'autres journalistes étrangers ou irakiens avaient été kidnappés en Irak, puis libérés. Guliana Sgreni, Marie-Jeanne Ion, Sorin Dumitru Miscoci sont quelques-uns des noms qui ont occupé nos esprits pendant le premier semestre de l'année 2005. Malheureusement, le phénomène ne semble pas près de s'arrêter. Chaque semaine, des Irakiens, comme des étrangers, sont pris en otages en Irak. Et, au moment où ces lignes sont rédigées, le sort de Rim Zeid et de Marouane Khazaal, de la chaîne de télévision locale *Sumariya TV*, est incertain. Là encore, notre mobilisation doit être sans limites.

Mais la liberté de la presse n'est pas en danger en Irak seulement. Non loin de là, à Beyrouth, les journalistes vivent dans la crainte des attentats. En 2005, Samir Kassir et Gebrane Tuéni, deux des principales plumes du quotidien *An-Nahar*, sont morts dans des attaques à la voiture piégée. Et une présentatrice vedette de la chaîne de télévision LBC, May Chidiac, a été gravement mutilée dans un troisième attentat. Ce pays, le plus respectueux des droits des journalistes dans le monde arabe, risque de sombrer peu à peu dans l'autocensure.

Heureusement, les bonnes nouvelles existent aussi

Il ne serait pas honnête de passer sous silence les bonnes nouvelles. Tout d'abord parce qu'il y en a. Et aussi, parce que ce sont elles qui nous encouragent à continuer à nous mobiliser. La libération d'un journaliste, la réouverture d'un média censuré, la condamnation d'un ennemi de la

liberté de la presse sont autant d'occasions de nous réjouir, de nous montrer raisonnablement optimistes. En Inde, dans la province d'Aceh (en Indonésie) et dans certains pays d'Amérique centrale, les médias travaillent de plus en plus librement. Reporters sans frontières a participé à la réforme des lois sur la presse en Mauritanie et espère le faire au Tchad et au Cameroun. Le Mexique a mis en place un parquet fédéral spécial pour enquêter sur les attaques contre des journalistes, prouvant ainsi qu'il mesurait la gravité de la situation.

RSF-INTERNATIONAL

constater que plus de 300 ans plus tard, il se trouve encore de bien trop nombreux gouvernements pour se jouer de tels principes. Des gouvernements qui, d'ailleurs, ne craignent pas de se réclamer de la démocratie. Et sans parler des groupes d'intérêts et autres organisations mafieuses qui excellent dans cette violation des droits de l'homme. Or, étouffer la liberté de la presse, c'est, partant, mettre également fin aux autres libertés. Et mettre fin à toutes les libertés, c'est faire triompher l'arbitraire et la dictature. Museler la liberté d'expression n'est pas seulement une offense faite aux médias. C'est aussi une offense faite à chaque citoyen. Nous ne manquons pas d'illustrations à cet égard.

A Reporters sans frontières, on est convaincu non seulement que les professionnels des médias doivent pouvoir exercer leur métier dans le cadre de règles professionnelles établies de longue date, hors de toute contrainte arbitraire, mais également qu'il ne peut pas exister de vraie démocratie sans une opposition responsable qui, dans nos démocraties occidentales, est généralement admise par la majorité au pouvoir, même lorsque la critique lui déplaît. RSF n'est pas une organisation de défense des intérêts professionnels des journalistes, mais une organisation de défense de la liberté d'expression. Cela étant, nous n'ignorons pas devant quel dilemme sont placés les journalistes qui doivent choisir entre les principes et leur survie. Il y a des engagements plus faciles que d'autres à prendre dans le confort et la sécurité...

Nous avons la chance, en Suisse, de ne pas avoir à livrer le même combat, même s'il faut parfois réagir vigoureusement contre les velléités d'empêcher les journalistes de faire leur travail (cf. pages 5-6). Par solidarité, nous avons le devoir de sensibiliser l'opinion publique sur ce qui se passe sous d'autres latitudes. C'est pourquoi, RSF section suisse, comme d'autres sections nationales de RSF, participe activement aux actions menées sur le plan international. Nous sommes conscients de nos privilèges. Et nous continuerons de nous engager pour faire respecter un des biens les plus précieux de la démocratie, la liberté d'expression !

GÉRALD SAPEY
Président de RSF-Suisse

BAROMETRE Bilan 2005

63

journalistes tués

5

collaborateurs
des médias tués

807

journalistes
interpellés

1308

journalistes agressés
ou menacés

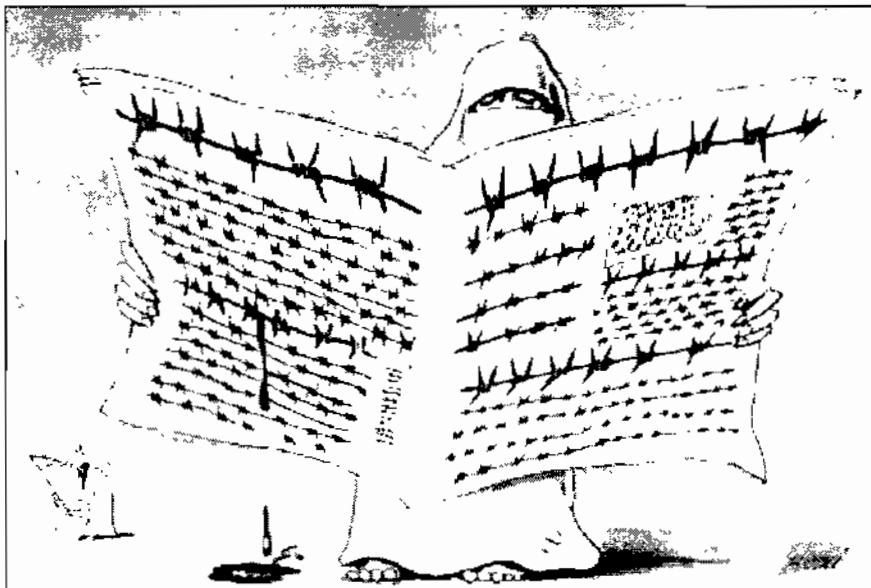
1006

médias censurés

La Commission des droits de l'homme est morte, vive le Conseil des droits humains..?

Des événements historiques pour l'avenir des droits humains se sont déroulés au mois de mars entre New York et Genève. La naissance aux forceps d'un nouvel organe de l'ONU, le Conseil des droits de l'homme, a défrayé la chronique planétaire. Organe subsidiaire de l'Assemblée Générale, le Conseil se situe à un niveau plus élevé que la défunte Commission à laquelle il succède: il fera rapport directement à l'Assemblée Générale au lieu de passer par le Conseil Economique et Social (ECOSOC). En outre, le Conseil aura la possibilité d'exclure des pays coupables de « violations flagrantes et systématiques » des droits humains. Ceux qui aspirent à y participer doivent aussi démontrer - en théorie au moins - leur attachement aux droits humains et leurs engagements en la matière.

La constitution du Conseil, qui se réunira pour la première fois le 19 juin prochain à Genève, est un exemple éloquent du compromis *sine qua non* pour toute réforme de l'ONU. En effet, la résolution adoptée par l'Assemblée Générale, le 15 mars, était formellement combattue par les Etats-Unis! Néanmoins, l'assurance de la coopération de la « super puissance » au futur Conseil obtenue *in extremis* par une diplomatie suisse déjà très fière d'être la marraine du nouveau-né a permis au président de l'Assemblée de soumettre sa résolution au vote. Certes le Suédois Jan Eliasson aurait préféré le consensus



sur un texte déjà durement négocié pendant plusieurs mois. Mais il craignait que toute nouvelle discussion des articles de la résolution n'ouvre la boîte de Pandore qui ferait capoter le tout. Le temps pressait: la 62^{ème} Session de la Commission, déjà largement discréditée, était sur le point de se réunir sa à Genève.

George Bolton, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU (rejoint par Israël, les îles Marshall et Palau !) aurait voulu que l'élection des 47 pays membres du nouveau Conseil soit soumise à la majorité des deux tiers; finalement c'est la majorité simple qui a été retenue. Le secrétaire général Kofi Annan, lui aussi, aurait préfé-

ré la majorité des deux tiers dans l'espoir d'exclure du Conseil des pays peu respectueux des droits humains. Ayant soutenu le projet du secrétaire général, Reporters sans frontières s'est trouvé - une fois n'est pas coutume ! - dans le camp des Etats-Unis (voir l'encadré).

Il est néanmoins réconfortant de penser qu'un pays peut être expulsé du nouveau Conseil par une majorité des deux tiers. En outre, un examen annuel du comportement de tous les 47 pays membres est sensé garantir un minimum de respect des droits humains dans les Etats qui sont appelés à juger les autres.

La prochaine étape toute proche est donc l'élection le 9 mai 2006 des membres du Conseil: 13 sièges pour l'Afrique, 13 pour l'Asie, six pour l'Europe orientale, huit pour l'Amérique latine et les Caraïbes et sept pour l'Europe occidentale et autres (y compris l'Amérique du Nord). La compétition est vive: reste que si l'on pense par exemple au groupe de l'Asie il est difficile d'imaginer que la Chine ne soit pas élue... Des ONG veillent au grain: elles dénonceront les candidatures de pays qui n'auront pas fait acte d'engagement en faveur des droits humains.

Antoine J. J. J.

Pour Reporters sans frontières-International, le Conseil des droits humains pose deux grands problèmes:

- *Le système d'élection des Etats membres du futur Conseil n'empêchera pas les pays les moins respectueux des droits de l'homme de siéger. L'élection à la majorité simple, associée au système des quotas régionaux, assure les dictatures de pouvoir rester à la table de ceux qui sont censés veiller à la protection des droits de l'homme dans le monde.*
- *La notion de liberté d'expression n'apparaît pas. En revanche, il est explicitement demandé aux médias de promouvoir la tolérance et le respect des religions et des croyances. Cette formulation ressemble, à s'y tromper, à celles que l'on peut lire dans les Constitutions ou les lois sur la presse des pays musulmans les plus répressifs dans ce domaine.*

BONNES NOUVELLES

MEXIQUE: Avancées dans la protection des sources et la dépenalisation des délits de presse

Reporters sans frontières salue les avancées de la législation fédérale sur la presse entérinées par la Chambre des députés. Le 18 avril 2006, les parlementaires ont approuvé une réforme partielle du code pénal, déjà votée par le Sénat, qui garantit aux journalistes le droit au secret professionnel. Les députés ont également adopté une autre modification du code pénal sur la dépenalisation des délits de presse, qui sera bientôt débattue à la Chambre haute.

IRAN: Akbar Ganji enfin libéré !

Reporters sans frontières s'est félicité de la libération, le 18 mars 2006, du journaliste iranien Akbar Ganji, détenu à la prison d'Evine (nord de Téhéran), depuis le 22 avril 2000. « Nous sommes extrêmement heureux de la libération d'Akbar Ganji. Et nous remercions tous ceux qui, en Iran et à l'étranger, ont défendu le journaliste: la mobilisation de la communauté internationale n'aura pas été vaine », a déclaré l'organisation. Et d'ajouter « Nous restons cependant inquiets sur la situation de la liberté de la presse en Iran: quatre journalistes et deux webbloggers sont toujours détenus dans les prisons du pays ».

MAUVAISES NOUVELLES

CHINE: Une troisième « affaire Yahoo ! »

Reporters sans frontières a obtenu une copie du verdict de Jiang Lijun, condamné à quatre ans de prison, en novembre 2003, pour des articles en faveur de la démocratie publiés sur internet. Ce document indique que Yahoo! a aidé la police chinoise à identifier le cyberdissident. C'est le troisième cas, après ceux de Shi Tao et de Li Zhi, pour lequel la collaboration de l'entreprise américaine est prouvée.

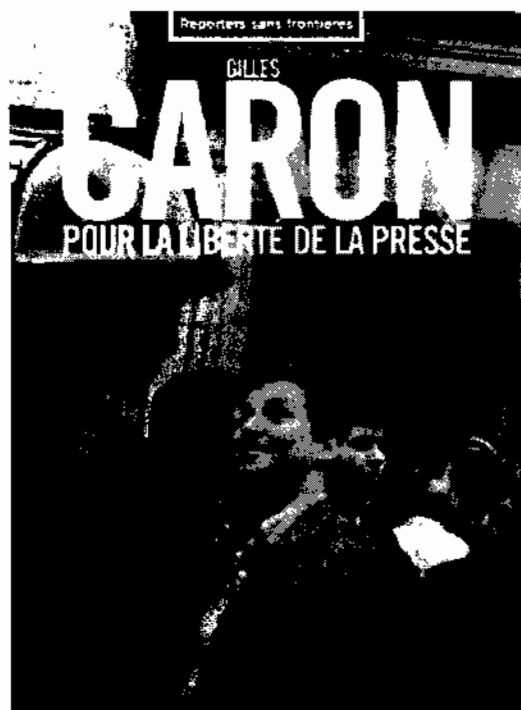
Au début l'année, RSF a présenté six propositions concrètes pour garantir que les entreprises du secteur de l'Internet exercent leur activité de manière éthique. Par ailleurs, à l'initiative de l'organisation, des fonds d'investissement et des analystes financiers ont signé une déclaration commune dans laquelle ils affirment leur attachement à la liberté d'expression sur le Web. Ces institutions s'engagent, entre autres, à surveiller l'activité des entreprises du secteur de l'Internet dans les pays répressifs.

MALDIVES: Journaliste condamné à la prison à vie

Abdullah Saeed, du journal d'opposition *Minivan Daily*, a été condamné à la prison à vie, le 19 avril 2006, pour possession et trafic de drogue. D'après ses collègues, ce n'est qu'un prétexte pour faire taire un journaliste critique. Reporters sans frontières estime que la condamnation du journaliste à la prison à vie est utilisée pour mettre à mal le seul journal d'opposition des Maldives. L'organisation demande que le cas d'Abdullah Saeed soit jugé par une cour impartiale et que le président Gayoom respecte ses engagements en faveur d'une plus grande liberté de la presse dans le pays.

IRAK: RSF demande une nouvelle fois la libération du journaliste détenu à Guantanamo

Reporters sans frontières est inquiète du sort infligé à Sami Al-Haj, assistant cameraman soudanais de la chaîne Al-Jazira, arrêté par les forces armées pakistanaises à la frontière afghane en décembre 2001, et détenu depuis le 13 juin 2002 par l'armée américaine à la base de Guantanamo (Cuba). L'organisation a recueilli de nouvelles informations à son sujet par l'intermédiaire de son conseil, l'avocat londonien Clive Stafford-Smith, et a demandé sa libération, en l'absence de charges précises. « Outre le scandale juridique et humanitaire que représente la base de Guantanamo, la détention de Sami Al-Haj semble relever de l'acharnement contre la chaîne Al-Jazira. Sinon, comment expliquer que le journaliste soit retenu depuis quatre ans sans chef d'accusation, quand d'autres prisonniers, dont des journalistes, ont été blanchis et relâchés du jour au lendemain ? », a déclaré l'organisation.



Le nouvel album de photographies RSF est en vente dans les kiosques Naville, à la Fnac et en librairie, dès le 3 mai 2006.

Le Bulletin (publication épisodique):

Reporters sans frontières, section suisse, Passage de la Radio 2, CP 46, 1211 Genève 8. tél. 022 328 44 88; fax. 022 328 44 89; courriel: rsf-ch@bluewin.ch; www.rsf.org; CCP 10-5036-7
Ont participé à ce numéro: George Gordon-Lennox, Maurine Mercier, Michael Roy et Gerald Sapay.